

---

## Le rapport métropolisation – régionalisation : prolégomènes pour un renouvellement paradigmatique

*The Metropolization-Regionalization Relationship: Prolegomena for a  
Paradigmatic Renewal*

Jean-Marc Fontan

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1063>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1063](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1063)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

### Éditeur

Association d'Économie Politique

### Référence électronique

Jean-Marc Fontan, « Le rapport métropolisation – régionalisation : prolégomènes pour un renouvellement paradigmatique », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 28 | 2002, mis en ligne le 01 janvier 2002, consulté le 30 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1063> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1063](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1063)

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Le rapport métropolisation – régionalisation : prolégomènes pour un renouvellement paradigmatique

*The Metropolization-Regionalization Relationship: Prolegomena for a Paradigmatic Renewal*

Jean-Marc Fontan

---

## Pourquoi se préoccuper du lien organique entre une métropole et sa périphérie ?

- 1 À la fin des années 1960, la notion de périphérie était surtout utilisée pour illustrer le type de rapport s'établissant entre les pays du centre et des pays en développement. Depuis, l'idée a été reprise pour illustrer la hiérarchisation spatiale prenant place au sein de l'espace national de pays développés tel le Canada ou le Québec. L'étude de cette hiérarchisation, à partir des années 1980, révèle une transformation importante des relations spatiales.
- 2 D'une part, la théorie des pôles de développement de Perroux identifiait un rôle central aux grandes et petites métropoles nationales eu égard au développement de leur territoire adjacent. Aujourd'hui, ces métropoles se comportent moins comme des capitales ou des sous-capitales nationales chargées de réguler le devenir socio-économique de leur périphérie immédiate et plus comme des entités économiques devant se connecter à la mondialité pour assurer leur avenir.
- 3 D'autre part, les grandes métropoles (villes internationales et villes mondiales) sont de plus en plus appelées à tisser des liens organiques de plus en plus serrés avec des agglomérations métropolitaines n'appartenant pas à leur espace national. En contrepartie, les régions, pour survivre, ont dû miser sur une stratégie ambivalente fondée sur la consolidation des liens économiques avec la grande métropole et sur la

réduction de cette dépendance en misant sur l'augmentation de l'exportation vers d'autres régions périphériques ou vers d'autres espaces nationaux.

- 4 Cette tension entre la métropole nationale et les régions périphériques pose la question de la cohésion territoriale nationale (Léveillé, 1998). Les territoires dits gagnants étant de plus en plus tournés vers le monde, ils sont de moins en moins enclins à appuyer des politiques publiques favorisant une plus grande équité socio-économique territoriale. À titre indicatif, la région de Montréal trouve tout à fait normal que les infrastructures culturelles soient localisées dans le territoire métropolitain. Les acteurs montréalais considèrent primordial que l'État québécois concentre les ressources culturelles là où elles seront le plus en mesure de favoriser le positionnement international de la culture québécoise. Évidemment, la logique sous-jacente à ce raisonnement ne répond plus à une rationalité nationale, mais à une rationalité de positionnement de la culture nationale dans le marché mondial. Les régions deviennent des réseaux-support au cheminement de professionnels de la culture de l'espace local à l'espace métropolitain national puis international.

### Spécificité de la question métropolitaine

- 5 La tension entre les métropoles et les régions périphériques attenantes traduit l'existence de problématiques différentes pour ces territoires. Dès lors, ces ensembles demandent la conception et l'utilisation d'outils d'analyse pouvant rendre compte de ces spécificités. J'identifie trois raisons pouvant justifier la mise en place d'un paradigme théorique de recherche sur la question métropolitaine.
- 6 Premièrement, force est de constater qu'au Québec il y a un vide en matière de réflexion sur la question métropolitaine. Je tiens à préciser que des travaux abondent sur la question depuis longtemps. Ces travaux portent sur l'objet métropolitain montréalais, sans mener nécessairement à une réflexion d'ensemble sur la question métropolitaine. Ils s'intègrent dans des champs plus larges de réflexion, sur le développement régional ou sur la question urbaine par exemple. À titre indicatif, Mario Polèse (1994) parle de l'économie urbaine et régionale pour qualifier la logique spatiale des mutations économiques prenant place au Québec. Dans cet ouvrage, la problématique métropolitaine ne constitue pas une dimension particulière d'analyse, elle est incluse au sein de l'économie urbaine. Concrètement, et bien que l'auteur introduise la notion de hiérarchie urbaine et accorde une place au concept d'agglomération métropolitaine, il ne va pas jusqu'à relativiser sa conception de l'économie urbaine et régionale pour accorder une nouvelle place théorique aux paradigmes du développement local et du développement métropolitain.
- 7 Autre exemple, le Bureau de la statistique du Québec, et plus précisément le Secrétariat au développement des régions (1995), présentent de l'information économique sur les régions administratives québécoises en sous-entendant que la région de l'Estrie correspond à un territoire homogène en termes de distribution de sa population : Sherbrooke ne semble dès lors pas exister comme pôle métropolitain, ni insuffler de dynamisme particulier à sa région périphérique. Les découpages administratifs ont certes leur raison d'être, mais les utiliser sans distinction au plan de l'analyse statistique se traduit par une mésestimation de l'importance de la dynamique spatiale. Suivant cette logique, les données pour la région métropolitaine montréalaise sont morcelées au sein de cinq régions administratives, enlevant tout effet de cohérence aux phénomènes

décrits, tel un taux de chômage identique entre la région 06 (Montréal) et la région 17 (Centre du Québec).

- 8 Évidemment, les grands événements entourant la production de vastes réflexions portant sur l'avenir de la région métropolitaine, avec les rapports Picard (1986), Pichette (1993) ou Bédard (1999), donnent lieu à une construction conjoncturelle de données socio-économiques sur une base métropolitaine, mais, en dehors de ces moments de vaste concertation, la question métropolitaine apparaît comme une question secondaire. Autant il est difficile de faire naître une gouvernance métropolitaine en sol québécois, autant il est difficile de faire reconnaître la pertinence de mécanismes particuliers de suivi et d'analyse de la question urbaine.
- 9 Deuxièmement, le passage à la mondialité – à peine amorcé pour certains auteurs, tel Boyer (1997), et fortement en place, pour d'autres, tel Albrow (1996) et Beaud (1997) – interroge fortement notre façon d'analyser le développement prenant place au sein des espaces nationaux des pays développés. Ces derniers apparaissent moins enchevêtrés dans une forme institutionnelle centrale, comme ils l'ont été entre la fin du 19<sup>e</sup> et la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Dire que l'État occupe une place moins centrale ne signifie pas que ce dernier a perdu son importance ou sa raison d'être. Au contraire, l'État-nation est plus vivant que jamais, nous sommes passés de 50 pays en 1950 à 225 États en 1996. Par contre, les fonctions et les responsabilités de l'État-nation en 1950 ne sont pas comparables à celles qui sont assumées par les États-nations du présent millénaire. En cinquante ans, nous avons assisté à la fois à une dilution du pouvoir de la majorité des États et, surtout, à un renforcement de la place et de l'importance d'une minorité d'États qui assurent un leadership central dans les grandes instances décisionnelles de la mondialité.
- 10 De façon globale, nous pouvons affirmer que la légitimité et la capacité d'action des États-nations ont été revues et corrigées eu égard aux nouvelles contraintes et exigences dictées par le construit mondial post 1945. Si la dynamique nationale dominait la structuration de l'espace international jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les instances internationales créées après cette dernière ont permis la naissance d'un espace international dont la gestion relève d'un petit cercle de décideurs. Ce sont ces instances et leurs principaux dirigeants qui orientent la gestion de la majorité des espaces nationaux de la planète.
- 11 Troisièmement, au sein de chaque métropole, les populations vivent des réalités très hétérogènes. L'hétérogénéité invoquée tient à un processus de concentration de l'innovation et des ressources sur un espace métropolitain fortement caractérisé par des processus de polarisation et de dualisation socio-économiques et socio-territoriaux.
- 12 De un, la métropole est devenue un lieu de grande polarisation des revenus. L'écart entre revenu le plus bas et le revenu le plus haut ne cesse de croître et il atteint des niveaux extrêmes historiques en termes d'inégalités sociales (Lochead, Shillington, 1996 ; Yalnizyan, 2000).
- 13 De deux, différents mécanismes de dualisation ont cours sur cet espace. Par exemple, les arrangements institutionnels ont tendance à se scinder entre des institutions de gestion de la richesse et des institutions dont le mandat est de gérer la pauvreté et les mécanismes de régulation de l'appauvrissement (Fontan, 1999).
- 14 De trois, une segmentation a lieu. Elle prend la forme d'une structuration du marché du travail sur une base professionnelle, mais aussi sur la base des emplois formels et des emplois informels, ou encore sur le fait de travailler ou de ne pas le faire. Les cas de figure

ne cessent de se diversifier et surtout donnent lieu à des problématiques complexes en termes de capacités intégratives réelles du marché vis-à-vis de la population active concernée. La segmentation est aussi culturelle. Au sein des métropoles, cette segmentation fait de ces dernières de véritables microcosmes de la diversité humaine planétaire (Fontan, Rodriguez, Schendel, 1999).

- 15 De quatre, si les modalités historiques d'émergence et de développement de l'espace urbain métropolitain ont été à l'origine de la production de l'État moderne, elles participent actuellement à son dépassement. En misant sur l'implantation d'une variété de structures de gouvernance sectorielles, intersectorielles et administratives en réponse au besoin de se doter d'outils adaptés à la nouvelle conjoncture planétaire, les métropoles en arrivent à concentrer de plus en plus de pouvoirs et à agir comme des acteurs individuels sur la scène internationale (Veltz, 1996).
- 16 De cinq, au plan de la connaissance, les métropoles concentrent sur leur territoire les principales ressources institutionnelles et organisationnelles de l'économie du savoir. Elles détiennent aussi les clés du fonctionnement synergique des grands systèmes nationaux d'innovation sociale, économique ou politique. Dans un tel contexte, comment ne pas parler d'un renouvellement de la question urbaine à partir d'un processus de renouvellement de la question métropolitaine (Bertuglia, Bianchi, Mela, 1998) ?
- 17 Ces constats servent de cadre pour repenser la question métropolitaine et justifier l'implantation d'un paradigme permettant d'étudier de façon spécifique le développement prenant place en milieu métropolitain. La lecture des différentes contributions à ce numéro permettra selon nous de poser des bases plus ou moins formelles pour la création d'un cadre formel et informel de réflexion en vue de la construction d'un nouvel outil d'observation et d'analyse des modalités de développement du territoire métropolitain.

## Montréal et les régions du Québec

- 18 L'analyse des rapports existants entre la région montréalaise et les autres régions du Québec révèle la pertinence, pour les chercheurs concernés, de se doter d'un nouveau cadre de réflexion. Je vais rapidement illustrer ces propos en montrant comment l'ancien paradigme d'analyse de la question métropolitaine, affirmant la primauté de l'espace national et de la question régionale, a perdu de son importance au profit d'un nouveau paradigme d'analyse centré sur la mondialisation, sur une déqualification de la fonction de l'État-nation eu égard à la gestion souveraine de l'espace national, sur une perte d'importance de la question régionale et sur une montée en importance des questions locale et métropolitaine.
- 19 La construction d'un nouveau paradigme reflète l'approfondissement du processus de mondialisation des espaces sociétaux. Le passage à la modernité a exigé une reconfiguration des arrangements institutionnels pré-modernes et leur arrimage à la forme institutionnelle de l'État-nation. Pour sa part, le passage à la mondialité exige une réarticulation et une redéfinition des modalités institutionnelles de régulation vouées à la production-reproduction du mode civilisationnel capitaliste. Cette reconfiguration repose sur l'éclatement des lieux de régulation, du local au mondial en passant par le national et le continental, et une hiérarchisation des dispositifs et mécanismes afin de rendre

possible, par l'intermédiaire de la société civile, l'existence d'une multitude de lieux semi-autonomes et spécialisés de gouvernance.

## L'ancien paradigme

- 20 La crise de 1930 marque le début d'un lent processus de perte d'importance socio-économique de Montréal au profit de Toronto<sup>1</sup>. Le statut de métropole du Canada est en jeu et Toronto gagne définitivement la bataille au début des années 1960. Le déclin de Montréal devient alors évident et donne lieu à une série d'études sur le mal-développement de Montréal (Martin et Raynauld, 1970, Thibodeau et Polèse, 1976). Les chercheurs analysent le déclin de Montréal à la fois sous l'angle du déplacement de la fonction de métropole économique canadienne de Montréal à Toronto, mais aussi en fonction de l'écart grandissant entre Montréal et les autres régions du Québec.
- 21 Au moins deux logiques d'intervention se dégagent des analyses de cette période et reflètent bien la façon de concevoir le développement métropolitain sous l'ancien paradigme.
- 22 Premièrement, les chercheurs invitent les décideurs de la sphère politique à faire du développement de Montréal le moteur du développement économique de l'ensemble du territoire québécois. L'argument utilisé était le suivant, sans une région métropolitaine forte et bien développée, les chercheurs voient mal comment pourrait s'orchestrer un bon développement d'ensemble du reste de l'espace national. Pour y parvenir, il est envisagé de suivre la voie empruntée par Toronto en favorisant la déconcentration des activités du centre de l'île de la région métropolitaine (centre de Montréal) vers la périphérie immédiate et les couronnes nord et sud (rapport Higgins).
- 23 Deuxièmement, pour faire de la région de Montréal le moteur du développement économique de l'ensemble du Québec, il est envisagé la mise en place d'une politique nationale de développement du territoire. L'idée défendue par les chercheurs est de ne pas sacrifier les régions au profit du sauvetage de Montréal car, tel est leur point de vue, une croissance économique de la zone métropolitaine n'aurait pas nécessairement d'effets d'entraînement positifs sur les autres régions du Québec. L'expérience à éviter est celle de l'espace national français où le développement de Paris s'est fait au détriment du reste du territoire.
- 24 Aujourd'hui, plus de trente ans après les premiers travaux sur la question, force est de constater que les deux logiques d'intervention ont influencé les grandes actions des décideurs politiques. Il apparaît aussi évident que ces actions ont eu des incidences claires sur le devenir de Montréal.
- 25 En ce tournant de siècle, la grande région de Montréal, après une longue période de turbulence et de repositionnement économique, est redevenue une valeur sûre pour appuyer le développement de l'espace économique canadien. Le mouvement de déconcentration s'est opéré, mais il ne s'est pas traduit par la création d'un chapelet urbain de villes moyennes relativement autonomes, comme pour le cas du Sud de l'Ontario. Il a plutôt fait l'objet d'un étalement des activités socio-économiques sur le territoire d'une myriade de petites villes en compétition les unes avec les autres et réfractaires à tout mouvement de fusion de leur territoire.
- 26 Cet espace métropolitain, comme nous avons pu le montrer dans une recherche en cours, renferme différentes logiques volontaristes et localisées de mise en valeur du territoire

(Klein, Fontan, Tremblay, 1999). Une situation fort différente de Toronto où les logiques paraissent à la fois non-interventionniste, donc opérant à partir d'une logique de marché et d'une logique institutionnelle de gestion publique du développement métropolitain (Fontan, Hamel, Morin, Shragge, 1999). Bref, tant au plan des objectifs de vitalité économique que de dynamisme des acteurs, de 1960 à 1990, les acteurs socio-économiques du Montréal métropolitain réussissent non seulement à freiner le déclin, mais surtout parviennent à renverser la vapeur.

- 27 Sur le deuxième point, l'espace québécois de la décennie des années 1990 ne présente plus le même profil que celui des années 1960. D'une part, certaines régions québécoises performant relativement bien en matière de création d'emplois, la région Chaudière-Appalaches par exemple avec un taux de chômage de 7,3 % en 1997. Par contre, d'autres n'ont pas réussi à sortir du sous-emploi de leurs ressources humaines, et, si ce n'était de la présence de l'employeur public, elles se trouveraient carrément en situation de sous-développement, c'est le cas de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine avec un taux de chômage officiel de presque 25 % en 1997.
- 28 Depuis les années 1960, nombre de politiques, de mesures, de mécanismes, de structures et d'outils d'intervention, d'une part, et, d'autre part, de modalités de gouvernance ont été expérimentés puis institutionnalisés pour appuyer le développement des régions. L'objectif visé était de favoriser non seulement leur rattrapage, mais aussi de leur donner l'impulsion nécessaire pour atteindre une vitesse de croisière afin que leur rythme de développement s'harmonise avec celui de Montréal.
- 29 Toutefois, si les deux logiques ont eu une certaine incidence positive, force est d'admettre que la perte d'importance de Montréal face à Toronto, d'une part, et de l'économie du Québec, face à l'économie du reste du Canada, d'autre part, n'a pas été enrayée, elle s'est tout simplement recomposée. En fait, Montréal et le reste du Québec présentent des percées économiques importantes, mais dans un cadre très évident de forte dualisation de leur trame socio-économique et surtout vis-à-vis de l'extérieur.
- 30 La prise en considération des facteurs exogènes permet de se départir d'une conception du développement centrée sur l'espace national et à repenser les mécanismes de la croissance dans un cadre de régulation recentré vers l'espace continental et mondial. En adoptant un tel regard, nous nous engageons sur le terrain du nouveau paradigme.

## Le nouveau paradigme

- 31 Les difficultés socio-économiques rencontrées dans l'espace québécois tiennent moins à un manque de vitalisme de l'entreprenariat québécois qu'aux problèmes qu'ont les acteurs québécois à connecter leur espace national aux territoires moteurs de la croissance mondiale. Toronto et le territoire ontarien le font relativement bien. Certaines parties du territoire métropolitain montréalais, comme Ville Saint-Laurent, et quelques régions québécoises réussissent relativement bien. D'autres le font moins bien. Enfin, certaines ne réussissent pas du tout et s'enlisent dans le mal ou le sous-développement.
- 32 En fait, avec la fin des années 1970, les élites nationales des pays industrialisés, dont le Canada et le Québec, en sont arrivées au constat qu'elles se devaient d'adopter un consensus fort eu égard au positionnement des régions gagnantes de leur espace national sur le grand échiquier mondial. Les élites ont directement associé leur survie socio-économique et le maintien de leur capital politique à la réingénierie des arrangements

institutionnels nationaux pour les rendre compatibles avec les exigences imposées par la mondialisation. À partir des années 1970, des tensions de plus en plus fortes se font sentir à cet égard, exigeant alors un ajustement structurel des formes institutionnelles nationales. Ces dernières doivent s'ajuster non seulement aux impératifs d'une gouvernance de plus en plus dictée par les grandes organisations politico-économiques de la mondialité<sup>2</sup>. Elles sont aussi amenées à intégrer les demandes sociales émanant de nouveaux types de groupes de pression urbains (Latendresse, 2000).

- 33 Pour le Canada, le passage d'une Politique nationale de développement, essentiellement protectionniste, à une Politique mondialiste et libre-échangiste illustre la perte de centralité des théories faisant du développement national autocentré la clé pour maîtriser l'enrichissement de la nation. Ce changement, dans les grandes orientations culturelles, est observable concrètement avec l'apparition de nouvelles formes institutionnelles à caractère continental, l'adoption de l'ALÉNA par exemple, ou encore les négociations en cours entourant la réalisation du Projet des Amériques : un libre-échange à la grandeur du continent envisagé pour 2005.
- 34 Ce nouvel ordre, nous pouvons aussi l'observer à partir de l'adaptation tant économique que politique de l'espace métropolitain de Toronto à la réalité des villes mondiales. La « mega-city » est un bel exemple des compromis jugés indispensables par les dirigeants torontois pour réduire les tensions entre les impératifs du développement interne de l'économie torontoise et les exigences de mise à niveau imposées par l'hyper-compétitivité prenant place entre les grandes villes internationales<sup>3</sup>. Les visées du nouveau maire de Toronto ne s'arrêtent pas là. Il serait prêt à demander que Toronto devienne la onzième province du Canada. Dans la voie tracée par Ohmae (1995)<sup>4</sup>, l'argumentaire du maire revient à ceci : pourquoi la population de la grande région de Toronto devrait partager des pouvoirs et des ressources avec les régions pauvres ontariennes, surtout le nord-est de la province ? Dans la même veine, pourquoi ne pas accorder à Toronto un statut spécial afin qu'elle soit en mesure de mobiliser ses ressources pour améliorer son positionnement sur la scène internationale ?
- 35 Le Québec et particulièrement Montréal vivent plus difficilement que Toronto le passage au nouveau paradigme.
- 36 À l'instar d'une adaptation musclée faisant reposer la connectivité de l'espace national sur une réorganisation offensive de l'espace métropolitain et sur une autonomisation des régions, comme envisage de le faire la Grande-Bretagne, le Québec mise, d'une part, sur l'institutionnalisation centralisée des modalités de gouvernance régionale (l'exemple des Centres locaux d'emploi (CLE) et des Centres locaux de développement (CLD). D'autre part, les élites font le pari d'une sortie de léthargie économique par une connexion à rabais de la métropole avec les autres régions canadiennes, nord-américaines et mondiales, et ce, au détriment de la consolidation du lien à renforcer entre les régions québécoises.
- 37 Les leaders des régions québécoises sont eux aussi hypnotisés par cette logique. Ils misent avant tout sur le commerce avec le Sud pour maintenir à niveau leur bassin d'emploi, puis sur les retombées possibles pour leur région d'une relance de l'économie de la métropole montréalaise. Le Québec se retrouve confronté à une réalité où la majorité de la population et des élites associent une bonne intégration socio-économique à des facteurs tels : l'adoption d'une rationalité fondée sur le tout au marché ; une décentralisation des mécanismes de « gouvernementalité » vers la société civile ; la prise en charge de

composantes de la question sociale par l'économie sociale ; enfin, et surtout, une logique de régulation accordant une fonction accompagnatrice de « bon gestionnaire » à l'État.

- 38 Concrètement, le nouveau paradigme ne repose pas sur une logique d'intégration des populations et des territoires à l'ordre culturel national de la modernité. Rappelons que la théorisation de Perroux, sur les pôles de développement, avait pour objectif de favoriser cette intégration par la modernisation et surtout par l'industrialisation des arrières-pays.
- 39 Le nouveau paradigme repose sur une logique de connectivité, c'est-à-dire de définition d'une nouvelle question sociale non pas liée à l'intégration à l'espace national, mais bien de connexion de composantes sectorielles (populations, groupes, catégories sociales), organisationnelles et territoriales nationales à l'espace mondial. Il s'agit là d'un saut qualitatif en matière de développement économique. Actuellement, au sein des pays développés, l'intégration à l'espace national ne pose plus problème. Les populations, les organisations, les territoires sont bien intégrés et ont bien intégré la modernité. La grande transformation s'est opérée : la tradition pré-moderne fait figure de référent historique. Ce qu'il y avait à intégrer et à moderniser l'a été. L'anachronisme culturel pré-industriel n'est plus présent, le nouvel anachronisme est ce qui relève de l'ancienne économie, par rapport à la nouvelle, de modes de vie caractérisés par la mouture culturelle fordiste, contrairement à la nouvelle donne post-moderne...
- 40 Dans ce cadre, « l'intégration donnée » constitue un acquis du système culturel des pays développés<sup>5</sup>. Elle ne garantit pas une participation à part entière des populations, des organisations ou des territoires aux bénéfices et aux avantages de la modernité avancée. Plus qu'à tout autre moment de l'histoire moderne, les acteurs sociaux, via les réseaux organisationnels et des actions collectives, entrent en compétition et en lutte les uns par rapport aux autres eu égard à leur capacité de mobiliser les ressources nécessaires pouvant leur garantir un meilleur accès à la richesse mondiale. Cette forme de compétition ne relève pas d'un processus de modernisation, mais d'un processus de mise en connexion aux flux et aux échanges garantissant une capacité de s'approprier les pouvoirs, les savoirs et les avoirs existants.
- 41 Se connecter à l'économie mondialisée exige un renouvellement des modalités nationales de structuration des rapports sociaux, des organisations et des arrangements institutionnels. Pourquoi l'acteur social veut-il dépasser le cadre de la modernité ? Il le fait pour être en mesure de maintenir son positionnement dans l'arène que constitue la matrice de la mondialité (Claval, Sanguin, 1997). Ce faisant, il lui faut renouveler les répertoires d'action à sa disposition. L'innovation sociale est non seulement de mise, elle devient une donnée essentielle pour assurer la mise à niveau de la capacité d'action des acteurs sociaux. Pas étonnant dès lors qu'une culture planétaire soit en gestation, que la citoyenneté se recompose pour rendre possible tant l'affirmation identitaire localisée que l'affirmation identitaire mondialisée autour d'un espace mondial ou de dimensions sectorielles planétarisées.
- 42 Concrètement, pour les grands détenteurs de capital, il est visé une diminution ou une disparition des obligations et des responsabilités eu égard à la redistribution de la richesse dans chaque espace national d'appartenance (le droit d'investir là où c'est le plus profitable pour ses intérêts personnels et corporatifs ; le droit d'entreprendre dans le cadre le moins restrictif possible en termes de contraintes salariales et environnementales, etc.).

- 43 Les élites sont attirées par le mirage que fait miroiter la mondialité. Elles exercent des pressions pour réaménager leur espace national afin que ce dernier leur permette la plus grande connectivité possible à l'ordre mondial. Pour le Québec, le défi socio-économique fondamental qui se pose est celui d'une connectivité harmonisée d'un espace prétendument national à un espace économique continental et mondial qui gère de plus en plus la destinée des microcosmes nationaux dans une perspective d'homogénéisation de la diversité culturelle.
- 44 Le défi est de taille puisque l'adversaire n'est pas Toronto et surtout pas Montréal pour les régions québécoises. Il n'est pas Toronto ou les régions québécoises pour Montréal. Pour l'acteur social de la mondialité, l'adversaire est représenté par tout ce qui est porteur de déconnectivité ou de non-connectivité au vaste réseau socio-économique mondial. L'économie archipel des grandes métropoles est celle de vastes pôles de développement auxquels il devient impératif non seulement de s'arrimer, mais aussi d'y assumer un leadership fort afin d'assurer une capacité minimale d'autonomie politico-culturelle pour chaque îlot territorial.
- 45 L'enjeu est de taille puisque le désir de connectivité, par cette course vers l'économie du savoir que nous invitent à suivre les décideurs économiques, au prix de faire de Montréal une métropole universitaire à rabais, rend encore plus difficile l'établissement de liens forts entre Montréal et les régions québécoises. Du même coup, cette stratégie risque d'accentuer l'inféodation purement économique des régions aux marchés continental ou mondial. Il s'ensuit une série de questions et d'enjeux.
- 46 Le maintien de la compétitivité industrialisante de l'espace québécois et de sa capacité d'être attractif pour la localisation d'activités économiques, ne passent-ils pas par un arrimage très sélectif des liens devant s'établir entre Montréal et les régions québécoises ? Ne faut-il pas se départir de cette idée que Montréal est le pôle moteur et considérer que la seule chance de survie est de faire en sorte que Montréal puisse en arriver à être une des composantes de l'économie archipel ou du moins d'être très imbriqué avec une métropole qui en aurait plus la capacité, à savoir Toronto ? Ne faut-il pas aussi miser sur un développement autonome des régions, quant à leur capacité de se connecter aux marchés nationaux, continentaux et mondiaux, avec ou sans l'aide de Montréal, et donc construire les politiques, les mesures, les outils et les lieux de gouvernance en fonction de cette autonomisation ?
- 47 Une étude récente de Serge Côté (1999) auprès de 323 établissements de quatre régions québécoises (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, Montréal (RMR)) est éclairante sur les questions posées. La recherche visait à mesurer l'importance des relations économiques des entreprises au sein de leur région et à l'extérieur de celle-ci.
- 48 L'étude permet à l'auteur de dégager une série de constats à partir de données construites pour mesurer l'intensité des liens économiques établis entre établissements d'une même région, avec d'autres régions de l'espace québécois et avec des régions hors Québec. Nous rappelons trois constats qui se dégagent de cette étude.
- Premier constat : les liens les plus intenses se font au sein de chaque région.
  - Deuxième constat : le deuxième niveau d'intensité montre une différence nette entre Montréal et les autres régions. Les régions non-montréalaises établissent un deuxième niveau de liens forts avec d'autres régions québécoises, alors que pour Montréal, ce deuxième niveau s'établit avec des agents économiques situés à l'extérieur du Québec.

- Troisième constat : le niveau d'intensité des liens s'établissant entre des entreprises montréalaises et des agents économiques situés à l'extérieur du Québec est plus élevé que celui que les agents des régions non-montréalaises tissent avec des agents économiques situés hors Québec.
- 49 Côté conclut à une interconnectivité hétérogène de l'espace québécois. Sans être hiérarchisé autour de la plate-forme centrale montréalaise, l'espace québécois serait traversé de divers réseaux plus ou moins branchés les uns aux autres et certainement pas tous connectés ou transitant par l'espace montréalais.
  - 50 Les conclusions de Côté permettent une distance critique intéressante par rapport aux travaux de Lamonde et Martineau (1992) dans leur analyse du positionnement de Montréal sur l'échiquier québécois. Ces derniers considèrent Montréal comme une zone de deuxième palier jouant le rôle d'intermédiaire ou d'interface entre les régions (premier palier) et l'extérieur du Québec (troisième palier). Selon l'étude de Côté, l'espace québécois serait moins interconnecté que ne laissent entendre Lamonde et Martineau.
  - 51 De ces constats, une première question se dégage. Va-t-on vers plus ou moins d'hétérogénéité ? Pour Côté, l'avenir n'est guère porteur d'une plus grande interconnectivité entre Montréal et les autres régions québécoises. La raison invoquée tient au caractère historique des liens s'étant établis entre les régions non-montréalaises et les agents économiques continentaux ou mondiaux, d'une part, et entre les agents économiques de la région de Montréal et ceux des autres régions canadiennes, en raison aussi de facteurs historiques, c'est-à-dire les réseaux créés par la Politique nationale.
  - 52 Une deuxième question est celle du rôle des instances politiques. Devant le constat d'une interconnexion difficile entre les régions québécoises, doit-on maintenir en place des politiques pariant à la fois sur le développement de Montréal et des régions, à l'image de la proposition de l'ancien paradigme, sans donner trop de pouvoir et de ressources à l'un et à l'autre, tout en affirmant le bien fondé d'un pouvoir national centralisé ? Une question fort bien explorée par Léveillé (1998) ?
  - 53 Mais surtout, devant les défis de la nouvelle question urbaine, c'est-à-dire de la question métropolitaine, comment va-t-on recomposer les modalités de solidarité pour s'assurer de l'éradication du processus de polarisation et de dualisation en cours non seulement au sein des espaces métropolitains, mais aussi entre des régions dites perdantes et gagnantes ?
  - 54 Lorsqu'une toute petite municipalité perd son bureau de poste et son école primaire, elle est sur le point de fermer. Lorsqu'un hôpital de métropole régionale perd ses médecins, éventuellement son hôpital, n'est ce pas un indicateur clair d'une perte d'attractivité métropolitaine et d'une possible descente vers le mal-développement ? Pour contrer ces processus, les mesures de fusion des municipalités et de révision des bases fiscales ne sont pas suffisantes (rapport Bédard). La solution au problème est plus fondamentale. Elle repose sur une redistribution équitable de la richesse et donc sur l'imposition d'un New Deal continental et mondial (Méda, 1999).
  - 55 Les acteurs sociaux des métropoles, grandes et petites, ont certes un rôle à jouer dans cette recomposition des rapports de force. Ce rôle peut aller dans un sens ou dans l'autre. Comme l'indiquent les travaux de Benko (1999) sur le marketing métropolitain, les métropoles jouent entre elles la carte de la compétitivité afin d'éviter leur déclassement et leur déconnectivité.

- 56 Dans un tel cadre, l'intérêt local prime sur l'établissement de bases fortes pour l'édification d'un intérêt mondialisé. L'économie archipel dont fait état Veltz pourrait devenir une économie de la restructuration des bases socio-économiques du capitalisme. Ce réseau est à l'image du réseau des villes du Haut Moyen-Âge. Il couvre tout l'espace développé et constitue le phare à partir duquel la colonisation marchande s'opère. À partir de l'archipel des villes mondiales pourrait s'édifier une toile organique vouée à la socialisation de l'économie, contribuant ainsi au saut qualitatif qui permettrait le passage d'une économie à matrice libérale à une économie à orientation sociale.
- 57 Sans mesures de régulation, il n'est point de salut social ! L'Humanité a intégré cette connaissance depuis ses premiers balbutiements. Elle s'est édifiée en passant maître dans l'art de construire du normatif. Le défi aujourd'hui est de donner une orientation précise à ce normatif de façon qu'il rende possible une pérennisation du projet culturel humain, et surtout, qu'il le fasse dans la démocratisation et l'humanisation de ses rapports sociaux. Sans quoi, la grande fresque humaine n'aura eu de grandeur que son bref passage à l'histoire. Comme nous l'indiquions dans un texte récent (Fontan, Fusulier, 1999, p. 180), la responsabilité des grands acteurs décisionnels, face au processus de mondialisation des espaces nationaux, est d'adopter un projet de mondialité qui redonne sa pleine mesure à la valeur d'égalité, et donc qui réintègre les personnes marginalisées ou exclues des bénéfices de la grande aventure moderne. La responsabilité de tous les citoyens de la planète est de faire en sorte que, par l'intermédiaire d'actions individuelles et collectives, les grands détenteurs de pouvoir n'aient d'autres choix que celui d'adopter et de réaliser un projet social respectueux du développement humain.

## Présentation du numéro

- 58 Les contributions à ce numéro ont été produites par des chercheurs québécois spécialisés sur la question du développement métropolitain ou du développement régional. Un texte, celui de Martin Vanier, nous permet un regard européen complémentaire en traitant de la situation métropolitaine de l'Union européenne.
- 59 Le premier article, celui de Juan-Luis Klein, nous invite à une réflexion construite essentiellement en fonction de l'enjeu de la métropolisation. Il propose la définition d'une stratégie métropolitaine de développement de l'économie montréalaise qui permettrait un arrimage en douceur de cette économie tant aux régions périphériques qu'à l'économie archipel. La proposition de l'auteur repose sur une réticularisation de l'espace métropolitain montréalais pour en faire une composante centrale d'un territoire régional équivalent à l'espace québécois. Face à la mondialisation, l'espace régional québécois unifié prendrait le relais de l'espace national, permettant la création d'une zone socio-économique réseautée et intégrée en fonction d'une ouverture vers le mondial.
- 60 L'approche de Claude Manzagol est légèrement différente. Le pari de l'auteur tient à l'affirmation suivante : il est possible de régler les tensions suscitées par l'évolution du système capitaliste en renouant avec le répertoire d'action de l'aménagement par l'État du territoire. L'auteur ne nous invite pas à renouer avec l'État interventionniste de la période fordiste, cette période, nous rappelle-t-il est bien révolue. Par contre, il soutient l'importance qu'il y a pour les territoires de l'espace national, s'ils veulent assurer leur connectivité à l'économie monde, de voir l'État devenir « intercesseur ». Bien entendu,

l'article, en posant la question du renouvellement du cadre d'action étatique, lance le débat sur la renaissance ou la recomposition de l'ancien paradigme.

- 61 Martin Vanier brosse un tableau précis et concis des types de rapports possibles entre des ensembles complexes allant du couple métropole-régions, à la métapolis, en passant par le découpage territoires centraux versus territoires périphériques. Le cadre de son analyse est celui de l'espace européen. La lecture est éclairante puisqu'elle place l'analyse sous le projecteur d'une union territoriale de type continentale construite sur des bases uniques à l'échelle planétaire. L'Union européenne porte en son sein une multitude de cas de figure où les stratégies de positionnement des réseaux d'acteurs, face à l'économie mondiale, créent des tensions sociales et territoriales importantes. L'auteur nous conduit à constater à quel point les convergences et les divergences entre les deux réalités continentales sont grandes et jusqu'où la mondialisation se réalise en recomposant la diversité des relations territoriales.
- 62 L'article de Marc-Urbain Proulx et de Nathaly Riverin introduit une nouvelle dimension. Jusqu'à présent, les textes sont relativement réflexifs et s'appuient peu sur une approche empirique. L'exercice des deux auteurs est tout autre. Ils reprennent certes des éléments de théorie, le paradigme de la polarisation, mais ils présentent surtout des données concrètes pour traiter de la configuration régionale et du lien existant entre Montréal et les autres régions du Québec. Ce travail permet aux auteurs de dégager une dynamique territoriale qui nous invite à relativiser l'homogénéité des régions périphériques. Ils observent la formation de corridors de développement dans lesquels s'agglutinent des unités économiques porteuses de croissance socio-économique. Le portrait d'ensemble montre un territoire québécois en mutation ou le développement des régions ne cesse d'évoluer vers plus ou moins de croissance.
- 63 Le dernier texte, celui de Danielle Lafontaine, brosse un portrait des politiques régionales et municipales québécoises. L'analyse permet à l'auteure de présenter une certaine lecture de l'évolution du développement régional au Québec et surtout de définir un certain nombre d'enjeux. L'auteure conclue en soulevant deux scénarios permettant un regard prospectif sur la régionalisation et la métropolisation du territoire québécois. Le regard adopte encore là aussi une voie empirique, mais cette fois en privilégiant l'analyse des discours et des volontés politiques. Le portrait est éclairant puisqu'il montre comment l'évolution socio-spatiale emprunte des voies à peine envisagées de la sorte par les velléités planificatrices de l'État.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Albrow, M., *The Global Age*, Stanford University Press, Stanford, 1997.

Beaud, M., *Le basculement du monde*, Paris, Éditions La Découverte, 1997.

Bédard, D., *Pacte 2000, rapport de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locale*, Québec, Gouvernement du Québec. Les Publications du Québec, 1999.

- Benko, G., "Marketing et territoire", dans Fontan, J.M., Klein, J.L., Tremblay, D.G. (dir.), *Entre la métropolisation et le village global, les scènes de la reconversion*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1999, pp. 79 à 123.
- Bertuglia, C., Bianchi, G., Mela, A. (dir.), *The Cities and Its Sciences*, Berlin, Springer, 1998.
- Boyer, R., "Les mots et les réalités", dans *Mondialisation au-delà des mythes. Les dossiers de l'état du monde*, Paris, La Découverte, 1997, pp. 14 à 45.
- Claval, P., Sanguin, A.L. (dir.), *Métropolisation et politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Côté, S., « Hétérogénéité de l'espace économique québécois », *Possibles*, vol. 23, n. 1, hiver 1999, pp. 56-74.
- Geddes, R. (ed.), *Cities in Our Future*, Island Press, Washington, 1997.
- Gravier, J.F., 1970, *La question régionale*, Paris, Flammarion, 1970.
- Fontan, J.M., « Le Canada, un pays riche appauvri ! » *Organisations et territoires*, vol. 8, n. 1 et 2, printemps-été 1999, pp. 43-55.
- Fontan, J.M., "L'État-région : une nouvelle forme de régulation des territoires ?", dans Côté, S., Klein, J.L., Proulx, M.U. (dir.), *Action collective et décentralisation*, GRIDEQ-GRIR, Rimouski, 1997, pp. 233 à 254.
- Fontan, J.M., Fusulier, B., "Repenser l'économie, le politique ou repenser la culture ?", *Relations*, mai 1999, pp. 120-121 ; "Quel projet culturel pour le XXI<sup>e</sup> siècle", *Relations*, juillet-août 1999, p. 180-181.
- Fontan, J.M., Hamel, P. Morin, R., Shragge, E., "Community Economic Development and Metropolitan Governance : A comparison of Montreal and Toronto", *Canadian Journal of Regional Science*, à paraître, 2000.
- Fontan, J.M., Klein, J.L., Tremblay, D.G. (dir.), *Entre la métropolisation et le village global, les scènes de la reconversion*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1999.
- Fontan, J.M., Rodriguez, P. Schendel, V., *Diagnostic dynamique de l'offre de services d'intégration et d'insertion en emploi sur l'île de Montréal*, Montréal, Service aux collectivités, Université du Québec à Montréal, 1999.
- Higgins, B., Martin, F., Raynaud, A., *Les orientations du développement économique régional du Québec*, Ministère de l'expansion économique régionale, Ottawa, 1970.
- Institut Urbain, *The Future of Greater Montreal : Lessons for the Greater Toronto Area ?* Urban Focus Series 94-1, Toronto, 1994.
- Klein, J.L., Fontan, J.M., Tremblay, D.G., "Question métropolitaine et gouvernance locale : enjeux et pistes d'intervention à partir du cas montréalais", dans Fontan, J.M., Klein, J.L., Tremblay, D.G. (dir.), *Entre la métropolisation et le village global, les scènes de la reconversion*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1999. Pp. 9 à 26.
- Lamonde, P., Martineau, Y., *Désindustrialisation et restructuration économique : Montréal et les autres grandes métropoles nord-américaines, 1971-1991*, Montréal, INRS-Urbanisation, rapport de recherche 14, 1992.
- Lamonde, P., Polèse, M., *Le déplacement des activités économiques dans la région métropolitaine de Montréal de 1971 à 1981*, Institut national de la recherche scientifique, INRS\_Urbanisation, Études et documents 45, Montréal, 1985.
- Latendresse, A., « Vivre ensemble en ville », *Relations*, n. 659, avril 2000, pp. 78-81.

Lochead, C, Shillington, R, *Un profil statistique de la pauvreté urbaine*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1996.

Léveillé, J., « Développement des régions, redressement de Montréal et affirmation de la capitale : est-il possible de faire les trois démarches en même temps ? » *Organisations et territoires*, vol. 7, n. 1, printemps 1998, pp. 5-13.

Martineau, Y., *Les flux de biens et de services des industries manufacturières du champ urbain de Montréal*, Institut national de la recherche scientifique, INRS\_Urbanisation, Études et documents 54, Montréal, 1987.

Méda, D., *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, 1999.

Ohmae, K., *The End of the Nation State, the Rise of Regional Economies, How New Engines of Prosperity are Reshaping Global Markets*, The Free Press, New York, 1995.

Polèse, M., *Économie urbaine et régionale*, Economica, Paris, 1994.

Picard, L., *Rapport du Comité consultatif au comité ministériel sur le développement de la région de Montréal*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1986.

Pichette, C. (président), *Montréal, une ville région : efficace, prospère et vibrante, à vocation internationale, au service de ses citoyens*, Montréal, Groupe de travail sur Montréal et sa région, 1993.

Sassen, S., « The Global City », dans Fainstein, S., Campbell, S. (edit.), *Urban Theory*, Cambridge, Blackwell, 1996, pp. 61-71.

Secrétariat au développement des régions, *Les régions administratives*, Québec, ministère des Conseil exécutif, Gouvernement du Québec, 1995.

Thibodeau, J.C., Polèse, M., *Les effets d'entraînement de Montréal sur les autres régions du Québec*, Institut national de la recherche scientifique, INRS-Urbanisation, Études et documents 5, Montréal, 1976.

Veltz, P., *Mondialisation villes et territoire : l'économie archipel*, Presses universitaires de France, Paris, 1996.

Yalnizyan, A, *Canada's Great Divide : The Politics of the Growing Gap Between Rich and Poor in the 1990's*, Toronto, Centre for Social Justice, 2000.

## NOTES

1. Cette perte d'importance socio-économique remonte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, du moins, telle est la thèse que nous défendons. Cette perte d'importance est avant tout politique et prend la forme d'une volonté de l'élite anglo-canadienne de doter le pays d'un centre économique fort situé à l'ouest de Montréal. Elle prend par la suite une dimension économique, laquelle ne devient évidente quantitativement qu'après la Deuxième Guerre mondiale, particulièrement après l'adoption du Pacte de l'automobile au début des années soixante. En fait la domination économique est qualitativement observable dès le passage au 20<sup>e</sup> siècle.

2. Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) , Banque Mondiale (BM), Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce (OMC), etc.

3. Il n'y a que trois ou quatre villes mondiales : Tokyo, New-York, Londres, par exemple. Il existe un chapelet de villes internationales : Los Angeles, Boston, Toronto, par exemple. Pour une présentation sur des villes internationales canadiennes, voir Sassen (1996) et Robert Geddes (1997).

4. Pour une présentation du point de vue développé par Ohmae, voir Fontan (1997).
  5. La situation est différente pour les pays en développement. Les nouveaux pays industrialisés tendent à se rapprocher de cette logique de la connexion.
- 

## RÉSUMÉS

L'idée de consacrer une réflexion à l'analyse du lien s'établissant entre des métropoles et leurs régions périphériques émerge des travaux réalisés et présentés au colloque 1998 de l'Association d'économie politique (Fontan, Klein, Tremblay, 1999). Plusieurs conférenciers, dont Veltz et Jalabert, posaient alors un constat de fond : l'analyse de la réalité socio-économique métropolitaine ne peut se limiter au cadre référentiel du paradigme du développement régional. Cet article répond à trois objectifs. Dans un premier temps, j'invoque les motifs qui nous ont guidé dans la réalisation de ce numéro d'Interventions économiques. Dans un deuxième temps, je soulève, à partir de quelques constats empiriques et théoriques, quelques questions sur la nature des liens passés et à venir entre la Grande région de Montréal et les autres régions du Québec. Dans un troisième temps, je présente les contributions des différents auteurs à ce numéro.

I am pursuing three goals in this article. First of all, I present the reasons underlying the production of this first edition of the new electronic format of Interventions Économiques. In second time, from empirical observations and theoretical new developments, I reconsider the nature of past and present links between the Great Montreal Region and others Quebec's sub regions. In the last part of the article, I introduce the articles of the others contributors.

## INDEX

**Mots-clés** : centre et périphérie, globalisation, métropolisation, paradigme de la connectivité, développement régional

**Keywords** : center and periphery, globalization, metropolisation, paradigm of connectivity, regional development

## AUTEUR

**JEAN-MARC FONTAN**

Observatoire montréalais du développement (OMD) - UQAM